

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

# OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

*Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail*  
Décembre 2021



**UNIFOR**  
theUnion | lesyndicat  
Le 7 janvier 2022

# Statistiques nationales

Près de 55 000 emplois ont été ajoutés au marché du travail canadien au cours du mois de décembre, alors que le taux de chômage a encore baissé à 5,9 %. Le taux de chômage continue de se rapprocher des planchers pré-pandémiques et n'est qu'à 0,5 point de pourcentage du plancher record depuis 45 ans de 5,4 % atteint en mai 2019. Cependant, avec le variant Omicron de la COVID-19 qui déferle sur le Canada, cette tendance ne se maintiendra probablement pas en janvier 2022, les restrictions de santé publique entraînant une nouvelle série de mises à pied.

Fait prometteur, le taux de couverture syndicale (30,9 %) est resté supérieur à la moyenne 2015-2019 de 30,5 %, ce qui indique que la récente augmentation des emplois s'est accompagnée d'une proportion croissante de postes couverts par une convention collective. Et si le salaire horaire moyen corrigé de l'inflation a diminué sur une base annuelle, l'écart s'est réduit ces derniers mois en raison d'une croissance mensuelle plus forte des salaires. Entre novembre et décembre, les salaires ont encore augmenté de 0,3 %.

	Moyenne sur 5 ans déc. 2015 à déc. 2019	Déc. 2020	Déc. 2021	Variation entre déc. 2020 et déc. 2021	Variation entre nov. et déc. 2021
Emploi total (nombre) <sup>1</sup>	18 440 300	18 484 800	19 370 800	886 000 4,8 %	54 700 0,3 %
Taux de chômage (%) <sup>2</sup>	6,3	8,8	5,9	-2,9 pp	-0,1 pp
Taux de participation (%) <sup>3</sup>	65,6	65,0	65,3	0,3 pp	0,0 pp
Taux de syndicalisation (%) <sup>4</sup>	30,5	31,5	30,9	-0,6 pp	0,2 pp
Salaire horaire moyen (\$) <sup>5</sup>	29,32 \$	31,16 \$	30,49 \$	-2,1 %	0,3 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) <sup>6</sup>	35,0	35,1	35,2	0,3 %	0,0 %

\*pp = points de pourcentage

## Taux de chômage



## Salaire horaire moyen



# Indicateurs nationaux de précarité

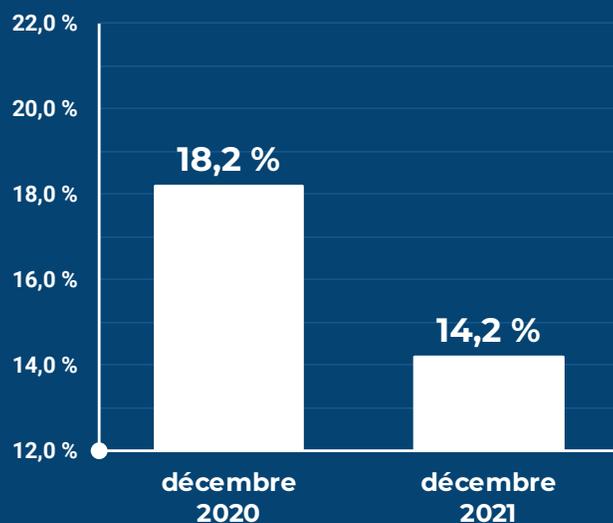
La baisse du taux de chômage en décembre s'est également accompagnée d'une amélioration de nos indicateurs de précarité. Tant la proportion de travailleuses et travailleurs à temps partiel que celle à temps partiel involontaire ont diminué sur une base mensuelle, tandis que le taux de sous-emploi se situe à seulement 0,2 point de pourcentage du niveau atteint en décembre 2019 (14,0 %). La plus grande amélioration de nos indicateurs de précarité a peut-être été la baisse de près de 22 % du nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF).

Le pourcentage de chômeurs de longue durée – les demandeurs

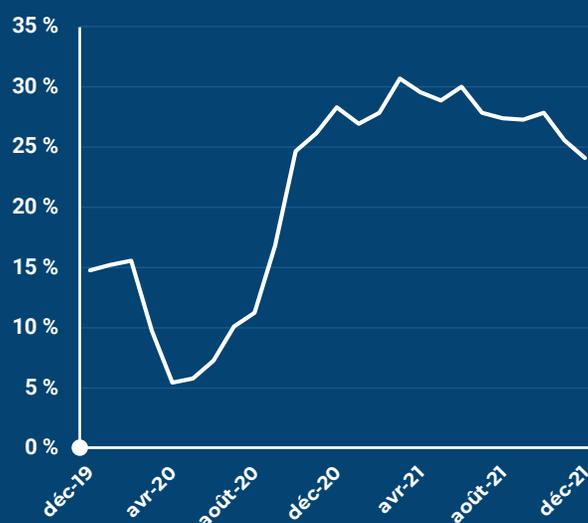
d'emploi qui recherchent un emploi depuis plus de 27 semaines – a également diminué en décembre, tombant à 24,1 % (voir ci-dessous). Bien que ce chiffre reste supérieur aux niveaux pré-pandémiques, de nombreux demandeurs d'emploi sont susceptibles d'utiliser des aides au revenu plus fortes pour être plus sélectifs quant aux emplois qu'ils acceptent, ce qui pourrait avoir un effet positif tant sur l'adéquation des compétences que sur la satisfaction au travail.

	Déc. 2020	Déc. 2021	Variation entre déc. 2020 et déc. 2021 (pp)	Variation entre nov. 2021 et déc. 2021 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) <sup>7</sup>	19,0	19,3	0,3	-0,2
Emplois à temps partiel involontaire (%) <sup>8</sup>	45,8	39,4	-6,4	-0,2
Taux de sous-utilisation (%) <sup>9</sup>	11,1	7,6	-3,5	0,0
Taux de sous-emploi (%) <sup>10</sup>	18,2	14,2	-4,0	-0,3
Personnes occupant plusieurs emplois (%) <sup>11</sup>	4,5	5,5	1,0	-0,2
Détenteurs d'emplois temporaires (%) <sup>12</sup>	11,0	11,5	0,5	-0,4
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,1	3,5	0,4	0,2
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,7	6,7	0,0	-0,3
<i>Saisonnier (%)</i>	1,2	1,3	0,1	-0,3
Incidence des bas salaires (%) <sup>13</sup>	20,5	18,7	-1,8	-0,7
Écart salarial entre les genres <sup>14</sup>	3,39 \$	4,03 \$	19,0 %	8,5 %
NEEF (x 1 000) <sup>15</sup>	844,3	659,2	-21,9 %	-2,6 %

## Taux de sous-emploi



## Pourcentage de chômeurs de longue durée



# Statistiques régionales

Bien que le nombre d'emplois ait augmenté dans l'ensemble du Canada au cours du mois de mai, la grande majorité de la croissance de l'emploi est attribuable à l'Ontario (+46 900), suivi des Prairies (+19 600). Des pertes d'emplois ont été enregistrées dans les régions du Québec et de l'Atlantique, la perte de 6 000 emplois dans cette dernière région représentant une baisse assez importante de 0,5 %. Pendant ce temps, la situation de l'emploi en Colombie-Britannique est restée essentiellement inchangée, bien que le taux de chômage ait en fait diminué de 0,2 point de pourcentage, les demandeurs d'emploi ayant quitté le marché du travail et le taux d'activité ayant baissé (-0,3 point de pourcentage).

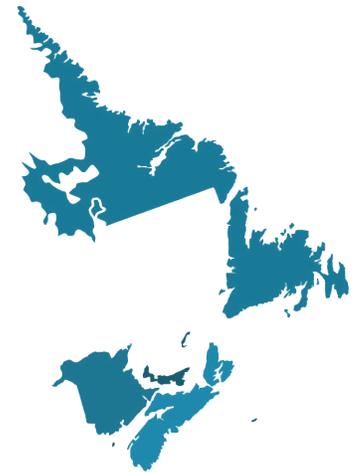
Alors que la plupart des régions ont vu l'inflation continuer à éroder les salaires horaires réels, les baisses ont été moins radicales par rapport aux mois précédents, les salaires nominaux ayant poursuivi leur trajectoire ascendante. Toutefois, une exception notable a été la région des Prairies, où les salaires réels ont diminué de 4,3 % par rapport à décembre 2020. En bref, le retour d'une croissance robuste de l'emploi dans la région ne s'est pas accompagné d'une augmentation suffisante des salaires pour contrecarrer les pressions inflationnistes. Comme l'inflation devrait rester supérieure à la fourchette cible de un à trois pour cent de la Banque du Canada au cours de l'année 2022, les salaires nominaux devront augmenter à un rythme plus rapide pour que le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs canadiens suive.



# Statistiques régionales continués

## Atlantique

	Déc. 2020	Déc. 2021	Variation entre déc. 2020 et déc. 2021	Variation entre nov. et déc. 2021
Emploi total	1 117 900	1 141 900	24 000 2,1 %	-6 000 -0,5 %
Taux de chômage (%)	9,9	8,6	-1,3	-0,1
Taux de participation (%)	60,7	60,5	-0,2	-0,5
Taux de syndicalisation (%)	32,9	33,3	0,4	1,7
Salaire horaire moyen	26,97 \$	26,48 \$	-1,8 %	0,8 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,3	36,4	0,3 %	-0,2 %



## Québec

	Déc. 2020	Déc. 2021	Variation entre déc. 2020 et déc. 2021	Variation entre nov. et déc. 2021
Emploi total	4 200 000	4 358 300	158 300 3,8 %	-6 200 -0,1 %
Taux de chômage (%)	6,8	4,6	-2,1	0,1
Taux de participation (%)	63,6	64,2	0,5	0,0
Taux de syndicalisation (%)	39,9	39,4	-0,5	-0,8
Salaire horaire moyen	29,91 \$	29,39 \$	-1,8 %	0,0 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,5	34,6	0,4 %	0,3 %



## Ontario

	Déc. 2020	Déc. 2021	Variation entre déc. 2020 et déc. 2021	Variation entre nov. et déc. 2021
Emploi total	7 239 000	7 651 700	412 700 5,7 %	46 900 0,6 %
Taux de chômage (%)	9,6	6,0	-3,6	-0,3
Taux de participation (%)	65,3	65,6	0,3	0,0
Taux de syndicalisation (%)	28,0	26,7	-1,3	0,6
Salaire horaire moyen	31,90 \$	31,13 \$	-2,4 %	0,3 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,4	35,7	0,7 %	0,1 %



# Statistiques régionales continués

## Prairies

	Déc. 2020	Déc. 2021	Variation entre déc. 2020 et déc. 2021	Variation entre nov. et déc. 2021
Emploi total	3 331 300	3 521 600	190 300 5,7 %	19 600 0,6 %
Taux de chômage (%)	10,1	6,6	-3,4	-0,1
Taux de participation (%)	67,8	68,4	0,6	0,2
Taux de syndicalisation (%)	28,7	28,9	0,2	0,3
Salaire horaire moyen	32,82 \$	31,40 \$	-4,3 %	0,0 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,1	36,1	-0,1 %	-0,4 %



## Colombie-Britannique

	Déc. 2020	Déc. 2021	Variation entre déc. 2020 et déc. 2021	Variation entre nov. et déc. 2021
Emploi total	2 596 800	2 697 300	100 500 3,9 %	400 0,0 %
Taux de chômage (%)	7,2	5,3	-1,9	-0,2
Taux de participation (%)	64,8	64,9	0,1	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	30,4	30,2	-0,2	-0,3
Salaire horaire moyen	31,50 \$	31,05 \$	-1,4 %	0,8 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,8	34,8	0,0 %	0,9 %



# Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

En examinant la croissance des salaires par industrie, nous continuons à observer une perte générale du pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs dans la grande majorité des secteurs, l'inflation causée par les problèmes de la chaîne d'approvisionnement mondiale continuant à peser sur les salaires réels. En décembre, les baisses d'une année à l'autre ont été particulièrement prononcées pour les travailleuses et travailleurs des secteurs des services publics (-4,7 %) et des mines, du pétrole et du gaz (-5,6 %), tandis que les restrictions salariales imposées par le gouvernement dans un certain nombre de provinces ont entraîné un recul des salaires dans les secteurs de l'administration publique (-3,0 %) et des soins de santé et de l'assistance sociale (-4,0 %). Il n'est pas surprenant que les appels à l'abrogation du projet de loi 124 en Ontario, qui limite les augmentations salariales annuelles de la plupart des travailleuses et travailleurs du secteur public à seulement 1 %, se fassent de plus en plus entendre alors que les travailleuses et travailleurs de la santé sont poussés à bout. Si l'on compare les secteurs en fonction de la croissance annuelle de l'emploi, la plupart des industries ont connu un rebond important de l'emploi depuis décembre 2020, le commerce de détail étant en tête avec près de +114 000 postes, suivi par les soins de santé et l'assistance sociale (+110 601), l'hébergement et les services de restauration (+102 353), et l'information, la culture et les loisirs (+97 664). Toutefois, à l'exception des soins de santé et de l'assistance sociale, les emplois dans ces industries seront probablement fortement touchés par les récents confinements et les restrictions de santé publique mis en place en réponse à la dernière vague de la COVID-19.

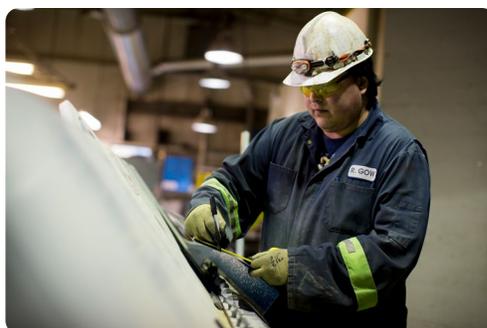
## Salaires horaires moyens par industrie

Industrie	Déc. 2021	Variation entre déc. 2020 et déc. 2021
Agriculture	21,52 \$	-2,0 %
Foresterie	31,91 \$	-0,9 %
Pêche, chasse et trappage	23,06 \$	-14,3 %
Mines, pétrole et gaz	44,73 \$	-5,6 %
Services publics	46,82 \$	-4,7 %
Construction	32,39 \$	-2,6 %
Industrie manufacturière – biens durables	29,86 \$	-2,3 %
Fabrication de biens non durables	28,97 \$	-0,4 %
Commerce de gros	30,96 \$	-0,8 %
Commerce de détail	21,05 \$	-2,7 %
Transport et entreposage	28,91 \$	-0,1 %
Finances et assurances	37,99 \$	-1,9 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	29,40 \$	-3,2 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	38,71 \$	0,3 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	23,73 \$	1,4 %
Services éducatifs	36,19 \$	-2,7 %
Soins de santé et assistance sociale	29,49 \$	-4,0 %
Information, culture et loisirs	31,61 \$	-2,9 %
Hébergement et services de restauration	17,72 \$	-1,9 %
Autres services	26,62 \$	-6,3 %
Administration publique	39,85 \$	-3,0 %

# Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, décembre 2020 à décembre 2021

Agriculture	-38 300	
Foresterie	-8 734	
Pêche, chasse et trappage	-4 719	
Mines, pétrole et gaz		11 882
Services publics	-1 712	
Construction		49 661
Industrie manufacturière – biens durables		3 053
Fabrication de biens non durables		15 906
Commerce de gros		9 787
Commerce de détail		113 985
Transport et entreposage		52 081
Finances et assurances		1 438
Services immobiliers, de location et de location à bail		43 576
Services professionnels, scientifiques et techniques		87 500
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres		25 951
Services éducatifs		50 451
Soins de santé et assistance sociale		110 601
Information, culture et loisirs		97 664
Hébergement et services de restauration		102 353
Autres services	-6 432	
Administration publique		85 595



# NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués Déc.s couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la Déc.n-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler Déc.s qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la Déc.n-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler Déc.s qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





**unifor**  
theUnion | lesyndicat

*[www.unifor.org](http://www.unifor.org)*